

### Les Subsidés

La deuxième question soulevée dans la motion concerne les taux d'intérêt. Tout le monde ici conviendra sans doute que le pire ennemi de l'agriculture a été l'escalade rapide des taux d'intérêt qui, au début des années 80, a placé un grand nombre de cultivateurs, qui avaient des hypothèques à taux d'intérêt flottants, dans la situation où ils se trouvent aujourd'hui. Lorsqu'il a été élu en 1984, le gouvernement a entrepris de remédier à ces problèmes. Un grand nombre des clients de la Société du crédit agricole se retrouvaient coincés avec des taux d'intérêt élevés. Le ministre de l'Agriculture a réussi à convaincre le Cabinet de faire une exception en leur faveur de façon à abaisser les taux d'intérêt à 12 p. 100.

Le gouvernement a également pris d'autres mesures pour aider les cultivateurs. D'abord, nous avons mis en place un programme de prêts hypothécaires à risques partagés qui leur permettait de réduire leurs risques. Ils les partagent avec le gouvernement. S'ils ont des difficultés, le gouvernement absorbe une partie de leurs pertes. Lorsque tout va bien, ils en remboursent une partie.

En deuxième lieu, le ministre de l'Agriculture a imposé un moratoire sur les saisies hypothécaires de la Société du crédit agricole. Un député d'en face a qualifié la situation de catastrophique. Je serais bien le dernier à minimiser les difficultés qu'éprouvent actuellement nos cultivateurs. Je tiens toutefois à souligner qu'il y eu moins de faillites en 1985 qu'en 1984, sous l'ancien gouvernement.

Enfin, notre gouvernement a instauré l'hypothèque basée sur le prix des denrées. Je suis le premier à admettre que cette mesure a été très mal comprise dans le pays. Toutefois, le ministre de l'Agriculture s'est engagé à faire les changements nécessaires à ce programme, ce qui me paraît plus que raisonnable.

Je voudrais maintenant passer à la troisième partie de la motion qui parle du commerce. La plupart des inquiétudes de l'opposition portent sur les négociations bilatérales avec les États-Unis. On se préoccupe aussi des prochaines négociations du GATT. Je suis convaincu que ce gouvernement a réuni la meilleure équipe de négociation que ce pays n'ait jamais eue, pour les deux séries de négociations.

Le secteur agricole canadien n'a d'excuses à présenter à personne. Nous nourrissons notre population à aussi bon compte que n'importe quel autre pays. Nous faisons beaucoup de choses au Canada et nous les faisons bien. Il me déplaît de voir tous ces oiseaux de mauvaise augure nous dire que nous ne pouvons pas soutenir la concurrence. De nombreuses branches du secteur agricole concurrencent les Américains depuis des années. Depuis pratiquement 25 ans les éleveurs de bovins du Canada bénéficient d'une frontière ouverte avec les États-Unis et ils en sont gagnants. Le secteur du porc était dans la même situation et en a profité pendant 22 des 25 dernières années.

Je pense que l'inquiétude principale dans le secteur agricole résulte des récentes mesures protectionnistes aux États-Unis. Cela nous inquiète tous. Toutefois, notre gouvernement s'est engagé à tout négocier, car nous estimons que c'est la seule façon d'avoir de véritables négociations. La seule réserve, c'est l'engagement du gouvernement de ne négocier les denrées agricoles que séparément, une par une.

On a dit que le gouvernement ne soutenait pas résolument les agriculteurs. De toute évidence ce n'est pas vrai. Aujourd'hui même, j'ai reçu un communiqué disant que le Canada sera

l'hôte d'une réunion des principaux pays exportateurs de céréales, visant à résoudre les problèmes que connaissent ces pays. Dès le lendemain des élections de septembre 1984, le gouvernement a fait de l'agriculture l'une de ses principales priorités. En dépit de sévères restrictions budgétaires, nous avons pu annoncer des mesures agricoles représentant près de 4 milliards de dollars, dont 1.5 milliard a été directement versé aux agriculteurs de l'Ouest.

Je crois que les agriculteurs canadiens ont fait preuve d'une grande compréhension à l'égard de la crise que traversent leurs collègues de l'Ouest qui ont été frappés non seulement par la sécheresse, mais aussi par la baisse des prix et les infestations de sauterelles par-dessus le marché. En février, où le budget a mis l'accent sur la nécessité de réduire les dépenses dans tous les domaines, le gouvernement actuel a reconnu les difficultés des agriculteurs et a annoncé un train de mesures d'assistance de 195 millions de dollars. Le 30 avril, le premier ministre a pris l'initiative dans l'aide aux agriculteurs canadiens et je désire passer en revue certaines promesses qu'il a faites aux dirigeants des principales associations agricoles du pays. Il a promis d'augmenter l'échelle de prix du blé destiné à la consommation humaine au Canada qui variera de 6 à 11 dollars au lieu de 5 à 7 dollars. La part des frais de transport du grain payable par les agriculteurs a été gelée pour la saison 1986-1987. On a supprimé toutes les taxes fédérales de vente et d'accise sur le diesel et l'essence destinés à des fins agricoles en augmentant le rabais de taxes fédérales sur le carburant. J'incite tous les députés à collaborer en vue de rationaliser ces mesures de façon que le gouvernement puisse, si possible, supprimer totalement le programme de rabais et débarrasser les agriculteurs d'un fouillis bureaucratique qui dure depuis des années.

● (1610)

Comme on l'a dit plus tôt, le gouvernement fera le maximum pour adopter une loi sur l'examen de la dette agricole avant le congé d'été.

Je voudrais parler de l'incidence du projet de loi agricole des États-Unis et des mesures que le gouvernement entend prendre pour y faire face. Les agriculteurs canadiens sont efficaces, productifs et soucieux de la qualité. En tout cas, les producteurs de blé de l'Ouest doivent l'être, puisqu'ils exportent 80 p. 100 de leur production. En conséquence, ils sont très vulnérables aux prix du marché mondial.

Le dilemme auquel font face nos producteurs est d'autant plus regrettable qu'ils n'en sont pas responsables. Nos agriculteurs sont les innocentes victimes de la fièvre de subventions ruineuses qui a saisi la Communauté économique européenne et, par réaction, les États-Unis.

Les agriculteurs canadiens ne cherchent pas à rivaliser avec ceux des autres pays. Si c'était le cas, je peux vous assurer que nous n'aurions rien à craindre. En réalité, nos agriculteurs rivalisent avec les trésoreries des autres pays, et surtout celles de la CEE. L'éminente société de prévisions, *Chase Econometrics*, a évalué les paiements d'indemnité aux exportations de la CEE à \$120 par tonne métrique, chiffre qu'ils estiment au-dessous de la vérité.